

Périscolaire « Le Village »

Rentrée 2021-2022

Le portail Famille à été mis en place pour faciliter vos démarches administratives liés aux accueils périscolaires et extrascolaires de vos enfants.

Ce service en ligne est ouvert 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7, il vous permet d'effectuer les réservations pour l'ensemble des activités du service animation.

Période d'accès au portail famille
du 15 juillet jusqu'au 15 aout 2021

Réservation en ligne

« Cantine- Garderie Matin et Soir »
« Mercredis de Gémens »

à effectuer via le Portail famille uniquement

Pour vous connectez rendez-vous sur l'adresse :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieEstrablin38780/accueil>
muni de votre mail et de votre mot de passe

Vous devez obligatoirement remplir un dossier d'inscription administrative pour l'année 2021-2022 avant toutes réservations pour un accueil au périscolaire et pour les mercredis de Gémens.



Vous n'avez pas votre dossier d'inscription

Téléchargez le sur le site de la commune

Vous n'avez pas de compte Famille BLENFANCE

Vous n'avez pas votre code abonné :

Demandez le au service périscolaire par mail :

Périscolaire : peri@estrablin.fr - Gémens: gemens@estrablin.fr

Mairie Estrablin /service animation : 04 74 59 44 00

Guide infos inscriptions

Rentrée périscolaire 2021-2022

Le portail Famille à été mis en place pour faciliter vos démarches administratives liés aux accueils périscolaires et extrascolaires de vos enfants.

Ce service en ligne est ouvert 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7, il vous permet d'effectuer les réservations pour l'ensemble des activités du service animation.

Réservations en ligne

« Cantine-Garderie Matin et Soir-Mercredis de Gémens »

Accessible du 15 juillet jusqu'au 15 aout 2021

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieEstrablin38780/accueil>

Pour accéder au Portail Famille:

Vous devez disposer d'un compte Famille« BLENFANCE" si vous souhaitez faire une réservation pour votre ou vos enfants.

Se connecter à son portail famille via BL ENFANCE muni de votre mail et de votre mot de passe pour faire votre réservation de la Cantine, de la garderie Matin, Soir et des Mercredis de Gémens 2021/2022.

Réserver les activités de vos enfants :

Accédez aux activités de vos enfants via le menu « Planning des activités » de l'espace famille. Seules les activités auxquelles vos enfants sont inscrits sont affichées sur ce planning.

Elle s'effectue au choix :

- 1- A l'année, à raison de 4 jours par semaine **OU**
- 2- Selon une semaine type : les enfants sont inscrits pour certains jours de la semaine qui sont reportés automatiquement pour toute l'année (exemple : tous les lundis et tous les jeudis) au calendrier selon les besoins de la famille.

Attention : en cas de garde alternée, il est nécessaire de remplir un calendrier de garde alternée. Chaque parent inscrit son enfant sur l'agenda de l'enfant en fonction du calendrier transmis au service. Chaque parent reçoit sa propre facture.

La demande de réservation ne peut s'effectuer que sur une journée où l'enfant est inscrit.

**Attention si vous avez plusieurs enfants,
une réservation doit être effectué pour chaque enfant.**

Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez un mail de confirmation
(nepasrepondre@bl-citoyen.fr)

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de vos demandes depuis votre espace citoyen dans le menu « Mes Demandes ».



Pour les familles n'ayant pas encore fait le dossier administratif ou n'ayant pas de compte famille BLENFANCE

**Vous n'avez pas encore votre dossier administratif et vous souhaitez inscrire
votre ou vos enfant(s) pour la rentrée 2021-2022 au service animation.**

**Vous devez obligatoirement remplir un dossier d'inscription
administratif pour l'année en cours avant toutes réservations pour un
accueil au périscolaire et pour les mercredis de Gémens.**

Téléchargez le dossier via le site internet <https://estrablin.fr> rubrique jeunesse
Compléter la fiche de renseignements (1 fiche par enfant) Dater et signer les
documents et les retourner à la mairie d'Estrablin.

**Pour compléter votre dossier d'inscription vous devez fournir obligatoirement les
pièces suivantes :**

- ❖ photocopies des vaccins de l'enfant à jour
- ❖ votre numéro d'allocataire CAF
- ❖ votre attestation de quotient familial délivrée par la CAF
- ❖ votre avis d'imposition (N-1) si vous n'avez pas de quotient familial
- ❖ votre attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire

**Les tarifs d'accueil des enfants sont calculés selon le barème dépendant du
quotient familial CAF(info site Mairie Estrablin).**

**À réception de votre dossier, un mail de confirmation validant l'inscription
administrative vous sera transmis ainsi que le lien et votre code abonné pour la
création de votre espace famille afin d'effectuer vos réservations.**

**N'oubliez pas de vérifier que ce message ne soit pas arrivé dans vos indésirables
si vous ne l'avez pas reçu.**

**Vous avez votre dossier administratif de l'année en cours,
mais vous n'avez pas de compte famille BLENFANCE**

Pour obtenir votre code abonné :

Demandez le au service périscolaire par mail :

Périscolaire : peri@estrablin.fr - Gémens: gemens@estrablin.fr